



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 27 mars 2013

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UNE ENTENTE AVEC CERTAINS GROUPES ENVIRONNEMENTAUX EN FAVEUR D'UN NOUVEAU PONT DE NEW YORK**

***Le DEC émet des permis esquissant des protections environnementales et des mesures d'atténuation complètes durant les travaux***

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que l'État avait trouvé une entente sur les permis avec les groupes Riverkeeper et Scenic Hudson, entente qui inclura des mesures de protection environnementales et d'atténuation complètes pour protéger l'Hudson et minimiser les répercussions environnementales durant les travaux du nouveau pont de New York (New NY Bridge). Le Département de la Préservation de l'Environnement (DEC) a émis aujourd'hui un permis environnemental contenant les protections complètes qui autorisent l'Autorité Thruway de l'État de New York à procéder aux travaux de construction.

« Nous faisons d'importants progrès dans la construction d'un nouveau pont dans la vallée de l'Hudson tout en assurant une protection complète de l'environnement et de la beauté naturelle de la région, a déclaré le Gouverneur Cuomo. L'appui de Riverkeeper et de Scenic Hudson envers les protections environnementales complètes de l'État est une étape essentielle vers le nouveau pont de New York. »

« Riverkeeper se réjouit de se joindre au Gouverneur Cuomo et à Scenic Hudson pour finaliser ce permis clé qui protégera l'Hudson et permettra au nouveau projet de pont Tappan Zee d'aller de l'avant, a déclaré Paul Gallay, président de Riverkeeper. Cette importante réduction du dragage et l'utilisation de plus petits pieux, assorties à un permis solide du DEC, un financement d'atténuation accru et l'accord de l'État pour nous permettre de participer à la surveillance des travaux, créent un projet avec lequel nous pouvons composer. Avec notre partenaire Scenic Hudson, nous continuerons de faire en sorte que le nouveau pont Tappan Zee soit conçu de façon à protéger notre fleuve tout en offrant aux communautés l'infrastructure moderne dont elles ont besoin. »

Scenic Hudson est fier d'en être arrivé, grâce à ce permis et cette entente, à de meilleures protections pour le fleuve et les collectivités qui risquent d'être touchées par le projet, a déclaré le président de Scenic Hudson, Ned Sullivan. En collaborant avec Riverkeeper et l'administration Cuomo, nous avons apporté d'importantes améliorations à la conception du projet, pour des répercussions environnementales réduites et moins intenses. Notre lutte a également mené à des fonds d'atténuation

French

visant à restaurer un important habitat et à stimuler les efforts de revitalisation du bord de l'eau dans les communautés des comtés de Westchester et Rockland. Nous félicitons l'équipe du Gouverneur d'avoir travaillé avec nous à l'obtention de ces résultats positifs. »

« Le Dec a travaillé avec Riverkeeper, Scenic Hudson et l'Autorité Thruway pour concevoir un permis qui protège mieux le fleuve et l'environnement, a déclaré le commissaire du DEC Joe Martens. Il en résulte un permis plus solide qui apportera d'importants bienfaits écologiques en plus de faire progresser la nouvelle infrastructure vitale. »

« Sous le leadership du Gouverneur Cuomo, l'État de New York a montré qu'il pouvait entreprendre d'énormes améliorations de l'infrastructure des transports, et ce, dans un temps record, a déclaré le directeur administratif de l'Autorité Thruway Thomas J. Madison. « L'examen environnemental et l'acquisition pour le nouveau pont de New York ont été terminés en un peu plus d'un an, avec toute l'implication du public, et même si la cadence était rapide, les délibérations ont été rigoureuses et aucun raccourci n'a été pris. Nous continuerons de travailler de près avec les environnementalistes et autres dans la vallée de l'Hudson tandis que nous concevons et mettons en place les mesures d'atténuation. »

Au cours du processus de commentaires publics sur la version préliminaire du permis, Riverkeeper et Scenic Hudson ont exprimé leurs préoccupations concernant diverses mesures d'atténuation nécessaires pour compenser les répercussions prévues ou potentielles associées à la construction du pont de remplacement. Après la consultation et l'accord du DEC pour accroître les fonds d'atténuation, les deux groupes se sont entendus pour que le permis final réponde à ces préoccupations.

L'approbation du permis du DEC répond aux dates limites de la construction du nouveau pont et rendra obligatoire un programme complet pour la protection des poissons et de la qualité de l'eau. Le DEC a déterminé que la construction du pont n'aura que des effets minimaux à court terme sur les espèces en voie de disparition locales comme l'esturgeon à museau court et l'esturgeon noir. De plus, le DEC a émis des permis environnementaux exigeant 10 millions de dollars en améliorations environnementales, consistant en mesures de recherche et en améliorations écologiques dans le Lower Hudson, qui compenseront pour les répercussions potentielles des activités de construction dans le fleuve.

Voici quelques-unes des améliorations environnementales du projet :

- Réparation d'un ancien chenal à Gay's Point pour fournir aux poissons un habitat où frayer
- Remplacement de 13 acres d'huîtrières dérangés durant les travaux
- Éradication de 200 acres d'espèces envahissantes et rétablissement du flot naturel de Crumkill Creek à Piermont Marsh
- Réduction de la pollution de l'eau de pluie et amélioration de la qualité de l'eau à Sparkill Creek par un projet d'infrastructure écologique
- Étude sur les réparations des zones humides de Piermont Marsh
- Conception et mise en place d'une série de projets supplémentaires pour l'amélioration et la réhabilitation des habitats, à déterminer après consultation de Riverkeeper et de Scenic Hudson.

Le permis du DEC contient des exigences complètes pour minimiser les effets environnementaux des travaux de construction. Ces mesures protectives incluent l'utilisation de systèmes de réduction du bruit pour protéger les poissons contre les effets acoustiques du battage de pieux, des limites saisonnières sur le dragage pour éviter les périodes de forte migration et de frayage des poissons, la surveillance des déplacements des esturgeons durant les travaux et l'exigence d'un surveillant de conformité environnementale indépendant pour observer les travaux et faire des rapports au DEC. Seulement l'approbation de la garde côtière et du Corps de l'armée des États-Unis est maintenant requise.

Dans le cadre de ce permis, l'Autorité Thruway met en oeuvre une campagne de sensibilisation au sein de l'industrie de la pêche commerciale en vue de réduire les répercussions de la capture accessoire de l'esturgeon à museau court et de l'esturgeon noir. Finalement, le permis exige des mesures qui amélioreront la compréhension qu'ont les scientifiques de la vie des esturgeons dans le fleuve, comme la cartographie de leur habitat, l'analyse de leur régime et l'augmentation du nombre d'esturgeons avec balise sonore afin d'étudier leurs déplacements.

L'Autorité Thruway mènera également un processus à intervenants multiples, en collaboration avec Scenic Hudson, pour concevoir et mettre en place des projets communautaires de 1,5 million de dollars pour la revitalisation du bord de l'eau, projets qui seront conçus en consultation avec le Département d'État et le DEC.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418